



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande : S3100018911
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LETTRES MODERNES

Appréciation générale :

Même si les éléments nécessaires sont généralement présents dans le dossier, manque très souvent l'analyse plus complète (par exemple on mentionne un soutien aux étudiants les plus faibles, mais les caractéristiques, modalités, organisations, horaires, etc. ne sont pas précisés).

L'éclatement (et la non réduplication - sans doute souhaitable) des filières, parcours, mentions entre les divers pôles (Martinique, Guadeloupe et Guyane) rendent la lisibilité de l'offre/des offres difficile, souvent par non explicitation. Il apparaît donc qu'en chaque lieu la variété d'options ou de parcours est moins grande en réalité qu'elle ne le semble quand elle est rapportée à toute l'université (même si l'on évoque du tutorat en ligne ou des visioconférences). L'éclatement des pôles et leur distance géographique, qui multiplient les besoins et les difficultés sans multiplier les ressources, ainsi que les caractéristiques incontournables de l'insularité, sont nécessairement à prendre en compte pour porter un jugement objectif.

A souligner comme point positif les spécificités d'un enseignement en licence générale ou dans les licences professionnelles en relation avec les caractéristiques de l'aire culturelle, susceptibles, si elles sont bien prises en compte, de favoriser l'emploi des étudiants diplômés ; mais sur ce plan on n'a guère d'informations sur les débouchés réels et sur les résultats en matière d'intégration des étudiants.

On notera que :

- le pilotage explicite de la licence (divers parcours) n'est guère mentionné : on a des listes de responsables par discipline, l'intervention de tuteurs étudiants est aussi évoquée, mais rien qui relève d'un véritable et explicite pilotage (aucun élément par exemple sur l'origine des étudiants, et leur orientation).

- en ce qui concerne l'aide à la réussite : l'insuffisance des objectifs et des analyses font que les moyens de la réussite ne sont pas clairement évalués.

- l'insuffisance de la démarche d'évaluation des enseignements, ainsi que les résultats (échecs, réorientations etc.) qui ne sont pas mentionnés, ne permettent pas à l'évaluateur de se faire une opinion très précise. Dans un cadre classique le minimum requis pour une licence de lettres modernes est certes présent ; on notera en positif un vrai souci de la formation à l'informatique et au multimédia, ainsi que de l'apprentissage linguistique.

- l'insertion dans le milieu socioprofessionnel ou en poursuite d'études n'est jamais chiffrée ou même analysée, ce qui ne permet pas de vérifier la qualité du diplôme de licence dans le contexte local ou international. La réorientation et les passerelles sont correctement gérées.

Les points les plus forts :

1-	Accent mis sur les spécificités de l'aire culturelle (notamment en matière de langues régionales ou en direction de l'espagnol ou du portugais : langues de l'Amérique latine). Tentative également de veiller à l'intégration des étudiants en tenant compte particulièrement des caractéristiques de la zone pour l'environnement ou l'économie.
----	--

2-	Les étudiants en théorie bénéficient des choix nécessaires, mais sont-ils réels si l'offre de formation complémentaire les oblige à se rendre dans un autre DOM caribéen ?
----	--

3-	
----	--

Les points les plus faibles :

1-	Aucune information sur les étudiants entrants, (rien sur ce qu'ils sont avant leur inscription à l'Université) ; aucune information sur le devenir des étudiants diplômés ou non diplômés. L'annexe 4, qui permettrait de remplir les « indicateurs » dans la fiche, n'est pas du tout renseignée.
2-	Les UE de professionnalisation ne sont guère adaptées à leur finalité : des cours de littérature ou de langues selon les semestres, dont la spécificité professionnelle n'apparaît pas par rapport aux autres modules de littérature ou de langue. En outre la distinction professionnalisation disciplinaire ou professionnalisation transversale n'est pas faite. Telle « discipline » servant ici ou là selon l'opportunité.
3-	Les compétences transversales ne font l'objet d'aucune évaluation précise.

Recommandations :

<p>Devraient être développés plus rigoureusement des dispositifs d'aide à la réussite : il conviendrait sans doute d'abord d'évaluer mieux :</p> <ul style="list-style-type: none">- les enseignements (cf. rubriques non remplies, enquêtes non faites, ou en tout cas non analysées, résultats non communiqués).- la provenance des étudiants comme leur devenir, le déroulement de leurs cursus, le guidage vers l'insertion professionnelle, en tenant compte des débouchés au plan local et international.- la notion de compétence transversale n'est pas envisagée avec suffisamment de cohérence : les définitions données pour l'évaluation de ces compétences transversales n'ont apparemment pas été exactement comprises. <p>La pré- professionnalisation dans le cadre de la licence générale reste marginale ; on aimerait davantage d'informations quant aux stages (possibles et concrètement effectués par les étudiants), à l'intervention de professionnels au cours des années d'études, etc.</p>

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B